

Paris, le 22 février 2024



REJOIGNEZ-NOUS



JEAN-PIERRE FARANDOU A POSÉ SON AMBITION DE CONSTRUIRE UNE PLATE-FORME DE PROGRÈS SOCIAL !

Le Président a affirmé lors des Tables Rondes sur la situation sociale des 8 et 12 février 2024, dans les médias, ainsi que dans une vidéo interne, son ambition de construire ce qu'il nomme «une plate-forme de progrès social» !

En parallèle, un courrier précisant la répartition des recrutements supplémentaires pour 2024, incluant +100 conducteurs pour Voyageurs, et l'agenda social des prochaines semaines a été transmis par la Direction le 21 février 2024 !

La FGAAC-CFDT n'a eu de cesse de rappeler à la Direction, ses attentes pour les conducteurs, au cours des différentes rencontres qui ont jalonné les dernières semaines ! 🔄🔄🔄

LA FGAAC-CFDT PRENDRA TOUTE SA PLACE DANS LES DIFFÉRENTS RENDEZ-VOUS À VENIR, ET Y PORTERA LES REVENDICATIONS DES ADC !

PLATE-FORME DE PROGRÈS SOCIAL :

LA FGAAC-CFDT ATTEND DU CONCRET POUR LES ADC !



5, rue Pleyel
93200 ST DENIS



01-76-58-12-21



www.fgaac-cfdt.fr



fgaac-cfdt@fgaac.org



FGAAC-CFDT Officiel



FGAAC-CFDT Officiel



AGENDA SOCIAL DES PROCHAINES SEMAINES : RÉTROSPECTIVE ET PERSPECTIVES

L'AGENDA SOCIAL DES PROCHAINES SEMAINES :

2024 AGENDA SOCIAL DES PROCHAINES SEMAINES :

1 ^{ER} TRIMESTRE	FIN FÉVRIER	5 MARS	MI-MARS	25 MARS	FIN 1 ^{ER} TRIMESTRE	DÉBUT AVRIL	AVRIL-MAI
GRUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉVOLUTION DE LA GRILLE⁽¹⁾ <small>(1) incluant l'élargissement aux contractuels</small>	BILATÉRALES SUR LES DISPOSITIFS DE FIN DE CARRIÈRE	TABLE RONDE GROUPE CONDITIONS D'EXERCICE DES MÉTIERS	BILATÉRALES SUR LES DISPOSITIFS DE FIN DE CARRIÈRE	COMITÉ TECHNIQUE MÉTIER CONDUITE SA VOYAGEURS	TABLE RONDE ACCORD FILIALES	TABLE RONDE SUR LES DISPOSITIFS DE FIN DE CARRIÈRE	TABLE RONDE SUR L'ÉVOLUTION DE LA GRILLE⁽¹⁾ <small>(1) incluant l'élargissement aux contractuels</small>

RÉTROSPECTIVE DES DIFFÉRENTES TABLES RONDDES ET COURRIERS DE LA DIRECTION :

8 FÉVRIER 2024 En savoir + 	DÉCRYPTAGE En savoir + 	12 FÉVRIER 2024 En savoir + 	19 FÉVRIER 2024 En savoir + 	21 FÉVRIER 2024 En savoir +
---	---	--	--	--

FOCUS SUR LES PRINCIPALES REVENDICATIONS DE LA FGAAC-CFDT POUR LES CONDUCTEURS :

 ÉVOLUTION DE LA GRILLE STATUTAIRE ADC AVEC DÉBLOCAGE À LA TA3-15 ET À LA TB4-23 ET AMÉLIORATION DU DÉROULEMENT DE CARRIÈRE	 CRÉATION D'UNE GRILLE SALARIALE POUR LES ADC CONTRACTUELS ET EXTENSION DE LA PRIME DE FIN D'ANNÉE AUX AGENTS CONTRACTUELS	 MESURES CATÉGORIELLES DANS LE CADRE DES GROUPES DE TRAVAIL EN LIEN AVEC LES CONDITIONS D'EXERCICE DES MÉTIERS	 DISPOSITIFS DE FIN DE CARRIÈRE/ BONIFICATIONS TRACTION DES ADC CONTRACTUELS/ CET/RACHAT DE TRIMESTRES
---	--	--	--



FOCUS SUR LE PROJET FGAAC-CFDT D'ÉVOLUTION DE LA GRILLE STATUTAIRE :

⇒ GRILLE ADC STATUTAIRE ACTUELLE :

→ Voici la grille actuelle des agents de conduite statutaires avec les différents coefficients de passage prévus par le Statut entre chacune des Positions de Rémunération de la grille.

TA	Niveau 1	6 ⇌ 7 28%	7 ⇌ 8 23%			
	Niveau 2	9 ⇌ 10 28%	10 ⇌ 11 23%	11 ⇌ 12 20%	12 ⇌ 13 18%	13 ⇌ 14 16%
TB	Niveau 1	11				
	Niveau 2	12 ⇌ 13 28%	13 ⇌ 14 23%	14 ⇌ 15 20%		
	Niveau 3	16 ⇌ 17 28%	17 ⇌ 18 23%	18 ⇌ 19 20%	19 ⇌ 20 18%	20 ⇌ 21 16%

⇒ PROJET FGAAC-CFDT D'ÉVOLUTION DE GRILLE :

TA	Niveau 1	6 ⇌ 7 30%	7 ⇌ 8 25%		
	Niveau 2 (délai de séjour maxi N1-N2 10 ans)	9 ⇌ 10 30%	10 ⇌ 11 25%	11 ⇌ 12 21%	
	Niveau 3 (délai de séjour maxi N1-N3 20 ans)	13 ⇌ 14 30%	14 ⇌ 15 25%		
TB	Niveau 1	11			
	Niveau 2 (délai de séjour maxi N1-N2 2 ans)	12 ⇌ 13 30%	13 ⇌ 14 25%	14 ⇌ 15 21%	
	Niveau 3 (délai de séjour maxi N1-N3 10 ans)	16 ⇌ 17 30%	17 ⇌ 18 25%	18 ⇌ 19 21%	
	Niveau 4 (délai de séjour maxi N1-N4 20 ans)	20 ⇌ 21 30%	21 ⇌ 22 25%	22 ⇌ 23 21%	

UNE GRILLE PLUS DYNAMIQUE :

→ Le projet de grille, porté par la FGAAC-CFDT, améliore le déroulement de carrière de l'ensemble des conducteurs statutaires !

DÉLAIS DE SÉJOUR MAXIMUMS :

→ La création de nouveaux niveaux TA-3 et TB-4 s'accompagne de la mise en oeuvre de délais de séjour maximums sur les niveaux de la grille ADC !

DÉROULEMENT PLUS RAPIDE :

→ Un TB a ainsi l'assurance de dérouler sur la PR-20 au maximum au bout de 20 ans de conduite (PR-13 pour un TA) et d'atteindre plus facilement la fin de grille !



FOCUS SUR LES MESURES CATÉGORIELLES QUI SERONT PORTÉES PAR LA FGAAC-CFDT :

➔ RÉMUNÉRATION DES ADC CONTRACTUELS :

PROPOSITION FGAAC-CFDT :

- ➔ La FGAAC-CFDT porte en parallèle à son projet d'évolution de la grille statutaire, une proposition de grille pour les ADC contractuels !
- ➔ Celle-ci permet de garantir une équité de déroulement de carrière entre statutaires et contractuels !
- ➔ Elle répond également aux enjeux d'attractivité et de fidélisation des métiers de la conduite !

ÉLARGISSEMENT DU GT GRILLE :

- ➔ La FGAAC-CFDT est parvenue à élargir le périmètre du Groupe de Travail engagé au niveau du Groupe, sur l'évolution de la grille aux agents contractuels !
- ➔ La FGAAC-CFDT y portera ses propositions de mise en place d'une grille de rémunération attractive et valorisante pour les ADC contractuels !

VÉRITABLE 13^{ÈME} MOIS POUR TOUS :

- ➔ Lors des dernières négociations salariales, la FGAAC-CFDT a obtenu par la négociation et sa signature de l'Accord Salarial que les ADC contractuels soient éligibles à la mesure catégorielle prévoyant la revalorisation de la PFA (prime de Fin d'Année) !
- ➔ La FGAAC-CFDT veut désormais aller plus loin et revendique que les conducteurs statutaires et contractuels bénéficient d'un véritable 13^{ème} mois !

➔ MESURES CATÉGORIELLES IMMÉDIATES :

DIALOGUE SOCIAL MÉTIERS :

- ➔ La FGAAC-CFDT a revendiqué et obtenu la mise en place de Groupes de Travail en lien avec les conditions d'exercice des métiers, dont ceux de la conduite !

IL FAUT DES SIGNAUX RAPIDES :

- ➔ La Direction doit à la fois s'inscrire dans un temps long permettant de traiter les différentes problématiques, tout en envoyant des signaux immédiats aux conducteurs !

LA FGAAC-CFDT A DES ATTENTES :

- ➔ Les sociétés doivent annoncer dans le cadre des prochains rendez-vous métier, la mise en oeuvre rapide de plusieurs revendications catégorielles, portées par la FGAAC-CFDT !

REVALORISATION DES PRIMES DE TRACTION :

- ➔ Revalorisation des différents taux aux 1000 km des primes de parcours
- ➔ Revalorisation de la prime pour conduite TGV, conduite agent seul, de la prime Grand Axe et création d'une prime V200



CONDITIONS DE TRAVAIL :

- ➔ Amélioration du montage des JS et des roulements
- ➔ Augmentation des investissements pour la rénovation et l'aménagement des lieux de vie



EFFECTIFS CONDUITE

- ➔ Maintien de volumes suffisants de mises en stage TA et TB pour avoir les effectifs nécessaires
- ➔ Engagements sur un nombre de mutations ferme en 2024 notamment IDF vers province



COMMANDE DU PERSONNEL :

- ➔ Respect de la réglementation du travail, de l'IMC et des roulements (notes rectificatives)
- ➔ REX national sur les commandes centralisées et moratoire sur ORION/PROGRES/HASTUS



PARCOURS PROFESSIONNELS :

- ➔ Engagements sur un volume de parcours pros TA vers TB, Fret vers Voyageurs, vers TGV
- ➔ Répartition des charges de travail et roulements mixtes multi-activités



SÉCURITÉ/SÛRETÉ :

- ➔ REX national sur l'EAS/ANS et réhumanisation des gares et des trains
- ➔ Arrêt des expérimentations sur les tâches annexes à la conduite

